

## La CPE La Jeune Ronde trouve un local temporaire

CATHERINE LAMONTAGNE  
clamontagne@ledroit.com

Des travaux après avoir obtenu leur local définitif par le mois de juin, les 20 bénévoles du Centre de la petite enfance (CPE) La Jeune Ronde pourront retourner à la garde d'enfants de LaSalle.

La direction en CPE devra trouver un autre endroit où elle pourra organiser ses locaux sur la rue Bevington, si elle obtient le secteur de Galloway.

« Il y en a deux qui ont été signés dernièrement à Lakeshore. Également, nous avons des lettres de demande de locaux de la mesure d'accueillir les enfants de notre personnel de la CPE de

Wanda », indique le directeur du CPE, Gail-Anne Taylor.

### À une dizaine de kilomètres

Depuis un an, M<sup>me</sup> Taylor et son équipe visitent plusieurs locaux sur le territoire de la ville de Galloway afin d'identifier temporairement la garderie. Accompagnés par des experts en immobilier des Amis et de la Partie de Québec et du Service des Incendies de la Ville de Galloway, l'équipe devait trouver un endroit qui répondait aux exigences du ministère. Le local, situé à environ quatre kilomètres de la rue Bevington, se trouve sur le boulevard Elgin à l'ouest de la section Hull, et demande des réparations mineures.

« Nous avons essayé de trouver un local dans le secteur Hull mais il y a énormément d'attente. À temps et il n'y avait rien à Hull. Même si l'arrondissement est temporaire, il faut tout de même répondre à la responsabilité du ministère. De plus, nous devons trouver une solution rapidement », explique M<sup>me</sup> Taylor.

La garderie connaît le CPE La Jeune Ronde à la quartier. Elle a été créée il y a plusieurs années, à la demande de la Direction de la santé publique de l'Outaouais. L'endroit sera en bâtisse à côté de la municipalité, une situation que le CPE déteste depuis plusieurs années. Elle ne veut pas les parents ont du garder leurs enfants à la maison.



# L'égalité entre femmes et hommes s'applique-t-elle aux travailleuses de l'État ?

FRANÇOISE DAVID

*Présidente et porte-parole, Québec solidaire*

AMÉLIE GUIMOND-BELANGER

*Responsable commission nationale des femmes, Québec solidaire*

**E**lles sont des centaines de milliers à travailler pour le gouvernement du Québec. Enseignantes, secrétaires, infirmières, travailleuses sociales, techniciennes de laboratoire, fonctionnaires, elles forment 75 % des 300 000 employés de l'État québécois. Et sont en négociation en ce moment pour obtenir un contrat de travail qui rendra justice à leur dévouement, reconnaîtra leur compétence et leur permettra de retrouver un pouvoir d'achat perdu avec le décret qui a fixé leurs salaires en 2005.

Comment pourrions-nous se passer d'elles? Ces infirmières qui soignent sans relâche et qui multiplient les heures supplémentaires obligées. Ces agentes qui, avec patience et courtoisie, desservent une population parfois ex-cédée des difficultés bureaucratiques. Ces enseignantes qui aiment et dorlotent nos enfants. Ces intervenantes jeunesse à qui l'on demande de porter un jugement éclairé sur les difficultés de nos ados. Ces préposées qui bichonnent nos vieux parents et sont parfois les seules à leur sourire. Peut-on imaginer une société fonctionnelle sans les travailleuses des services publics?

Pourtant, lorsqu'il est question de les payer adéquatement, tous les gouvernements que l'on a connus à Québec renâclent. Des chroniqueurs et editorialistes s'amusent de la santé des finances publiques et prient les travailleuses syndiquées de présenter des demandes salariales modestes.

## Des écarts criants

Parmi ces bien-pensants de la santé de nos finances publiques, il se trouve des gens qui



sur d'autres questions nous répètent qu'au Québec, les femmes et les hommes sont égaux et que cela n'est pas négociable, l'est bien. Mais alors, comment tolérer des écarts salariaux criants entre infirmières et policiers, entre intervenants sociaux et ingénieurs, entre techniciennes de laboratoire et conducteurs de locomotive?

Pourquoi les métiers traditionnellement masculins demeurent-ils souvent mieux payés que les métiers des femmes malgré l'existence depuis plus de 10 ans d'une loi sur l'équité salariale? Sera-t-elle qu'un mythe, la société considère qu'il est normal que des milliers de femmes sous-payées, souvent précaires, aux horaires insupportables, s'occupent des personnes vulnérables puisque tel est leur rôle «naturel»?

Il y a à peine quelques années, on appelait celles qui s'occupent gratuitement et à temps plein d'une personne en perte d'autonomie, des «filles «naturelles». Dans 85 % des cas,

il s'agissait de femmes.

Le vocabulaire a changé — on dit maintenant proches aidantes —, mais la réalité demeure la même: la société, les patrons, les gouvernements ont de la difficulté à considérer que le travail des femmes mérite son juste prix.

En ce 8 mars 2010, Québec solidaire veut rappeler au gouvernement Charest que les employées des services publics méritent mieux qu'une tape sur l'épaule, une convention collective juste et équitable pour elles et pour leurs collègues masculins. Où trouver l'argent? Certainement pas dans la poche de la classe moyenne et des travailleurs et travailleuses au salaire minimum. La campagne [couragepolitique.org](http://couragepolitique.org) propose plutôt d'autres avenues: des dérogations pour les mères, moins d'aide de l'État aux grandes entreprises, un palier supplémentaire d'imposition pour les très hauts revenus.

L'égalité est à ce prix.

## Les attentes seront grandes

Pauline Marois sait que les attentes seront grandes à son égard, si elle prend un jour le pouvoir. Particulièrement celles des hommes, qui la surveillent de près. «Quoi je le vois! ou non, c'est une impossibilité additionnelle», reconnaît-elle. Elle espère seulement une chose : être à la hauteur des attentes de toutes celles (et ceux) qui croient en ses capacités.

Ses deux priorités en ce domaine, si elle dirige un jour le gouvernement : compléter le réseau des services de garde et inscrire explicitement dans le prochain texte de la Charte des droits le principe de l'égalité des sexes. Chef du PQ depuis octobre 2007, Pauline Marois a eu une première chance de faire l'histoire en décembre 2008. Elle en aura sûrement une deuxième, en 2012. Se on tourne vrai semblant, sa dernière. **Le Presse Canadienne**



PROBLÈMES DE LANGAGE CHEZ LES ENFANTS

# Les familles sont laissées à elles-mêmes



ORIENTATION  
CAMILLE FORTIN/LEJES

**COWANSVILLE** — Découvrir que son enfant est aux prises avec un retard de développement du langage, c'est inquiétant. Cette situation est encore plus préoccupante dans Brune-Missisquoi puisqu'il n'y a pas de service d'orthophonie offert aux bambins d'âge préscolaire, ce qui pourrait être lourd de conséquences pour ces enfants.

Des intervenants sociaux, représentants de la Table de pérennité, enfance, famille de Brune-Missisquoi et du Comité réseau sur l'école-MRQ ont la sonnette d'alarme. Ils réclament de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie un budget pour être en mesure d'offrir un service d'orthophonie de première ligne dans Brune-Missisquoi afin de desservir des gens laissés-pour-compte actuellement. Un orthophoniste est un professionnel de la santé qui évalue et traite les troubles de la voix, de la

parole et du langage. Les problèmes de communication chez les enfants peuvent affecter la parole, l'écriture et les différentes dimensions du langage.

**Pas d'hier**

Par le passé, la clientèle de Brune-Missisquoi était référée aux hôpitaux de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Granby. Mais les listes d'attente étaient tellement longues là-bas qu'il arrivait souvent que les enfants d'âge préscolaire obtiennent des services après des années d'attente. Depuis la création des USSS, la situation est plus rapide. « Bien moins ils savent que ça affirme Isabelle Duguay, coordonnatrice famille-enfance-jeunesse aux USSS La Pêche »,

La USSS Haut-Richelieu-Bovelle explique la situation écrivait dans une lettre adressée à un parent de Brune-Missisquoi. « Étant donné la liste d'attente actuelle en orthophonie, nous considérons qu'il vous sera impossible de vous offrir les services dans des délais raisonnables ».

La Pêche même a déjà engagé un orthophoniste du secteur privé pour répondre aux besoins les plus pressants, mais le service est d'abord dans la limite des compressions budgétaires.

Cette absence de services inquiète

les intervenants de La Pêche même. « Les 9000 élèves de la région plus se intervient tôt plus les enfants ont la chance de rattraper leur retard rapidement. Lorsque les enfants obtiennent des services plus tard, ça crée plus de retard comparativement aux enfants dits normaux », indique Diane Lapointe, organisatrice communautaire à La Pêche même.

Lorsqu'ils dépistent un problème de langage chez un enfant, les pédiatres du curio de La Pêche même hésitent à en parler aux parents. « Les psychoduranciers me disent: on ne veut pas dire aux parents que leur enfant a des problèmes de langage, car ça va les stresser. Il n'y a pas de services. On ne fait pas les enfants », dit M<sup>me</sup> Lapointe.

**On patche**

Des initiatives sont mises en place pour aider ces enfants et leur famille afin de leur offrir parole d'ami. Les problèmes identifiés depuis 10 ans. On a et de plus, des de très même des principes communs concernant sur pied des projets ponctuels pour parer au plus pressé, tout en étant en mesure de répondre très particulièrement aux besoins.



À titre d'exemple, le CPE Les Pami-motiers rouges offre un programme qui, en plus d'aider les enfants, aide les intervenants et les parents de tout-petits aux prises avec un trouble de langage. Pourtant, on estime le service insuffisant pour quatre enfants sur six qui doivent recevoir des services réguliers en orthophonie, indique Maria-Claire Morin, représentante de la Table de la petite enfance de Bromie-Missisquoi.

La Pommeraiie veut étendre ce service pour l'offrir à des enfants qui ne fréquentent pas ce CPE. Mais le budget que le CSSS a débloqué est insuffisant pour répondre aux besoins et non récurrent, fait-on valoir.

La seule autre avenue pour les parents? Consulter un orthophoniste travaillant dans le secteur privé. Ce n'est guère tant pas simple. On n'en compte aucun dans Bromie-Missisquoi et les professionnels en pratique privée sont tellement occupés qu'il y a beaucoup d'attente. La facture n'est pas

non plus à la portée des familles moins nées.

**Des chances inégales**

À La Pommeraiie, on estime que 117 enfants auraient besoin de services en orthophonie. Et l'absence d'aide peut être lourde de conséquences.

Ces enfants présentent des langues plus élevés d'agressivité, d'hyper-

activité et d'anxiété», énumère-t-on dans un document soumis au conseil d'administration du CSSS.

Les jeunes qui ont « des problèmes de développement du langage non résolus » sont moins habiles dans leurs

relations avec les autres et risquent davantage de devenir des boucs émissaires. Ces troubles du langage et les difficultés à reconnaître et à utiliser les sons dans les mots ou parler avant l'âge de six ans prédisent des difficultés scolaires et ultimement l'abandon prématuré de l'école», peut-on lire dans le document, basé sur des études scientifiques menées à ce sujet.

Malgré l'urgence de ces interventions dans le domaine, la bataille pour obtenir des services est ardue. L'orthophonie apparaît comme une priorité parmi d'autres, dit-on.

« Quand l'urgence déborde, on ajoute des services. L'orthophonie ce n'est pas plus », il n'y a personne qui en ait qui part des gens et au pris », déplore Michel Asselin, président du Comité d'épanouissement de Bromie-Missisquoi.

**Au CSSS La Pommeraiie, on estime que 117 enfants auraient besoin de services en orthophonie.**

## Des enfants pas prêts à entrer à l'école

CHANTAL VALLÉE

chantal.vallee@voixdelest.ca

**COWANSVILLE** — À Cowansville et à Farnham, plus du quart des enfants de la maternelle n'étaient pas prêts à entrer à l'école en 2008 à cause de leur manque d'aptitudes à communiquer et de leurs lacunes générales. C'était même la principale raison émise par ces enfants, selon des études sur la « maîtrise sociale » menées dans toutes les écoles de ces municipalités.

La situation était encore plus préoccupante à Farnham où 32% des enfants étaient jugés non prêts à entrer à l'école à cause de ces lacunes. « Parmi les enfants jugés non prêts sur cette dimension, 40% n'arrivent pas clairement sans accompagnement les sons et les mots et 40% n'ont pas la capacité de communiquer leurs propres besoins de manière compréhensible pour qu'un adulte et pour que ses pairs comprennent ce qu'on leur dit du premier coup », peut-on lire dans l'étude.

À Cowansville, 26,8% des enfants présentaient des lacunes dans le domaine « communication et connaissances générales ». « Parmi ces enfants, 60% n'articulent pas clairement

les sons et les mots et 60% ne comprennent pas ce qu'on leur dit du premier coup », apprend-on.

Ces enfants dont les habiletés à communiquer sont moins bonnes ont tendance à avoir de la difficulté à participer à des jeux dans lesquels il faut qu'ils s'expriment, et ils ont de la difficulté à se faire comprendre et à communiquer les autres. En plus, leurs connaissances générales peuvent être limitées et ils peuvent avoir de la difficulté à s'exprimer dans leur langue maternelle », peut-on lire dans l'étude financée par la Fondation Chevrin.

Pour dresser un portrait de la situation, les enseignants de la maternelle ont dû répondre à des ques-

tions mesurant le degré de maîtrise des enfants dans plusieurs domaines. Dans le secteur « aptitude à communiquer et connaissances générales », on mesurait si l'enfant comprend ce qu'on lui dit, est capable de communiquer ses besoins et d'utiliser efficacement le langage parlé. Il devait aussi être capable de répondre à des questions pour mesurer la connaissance de son environnement du genre : un chien aboie et la pomme est un fruit.



Murée ette Morin (en deuxième de gauche) de la petite enfance de Brome-Masquié, terre d'origine organo-culture communautaire à La Pomme, Mikhi Assad (à gauche) du Comité « Eau salée Brome-Masquié », et Karole Duguay, coordonnatrice familiale responsable au CSOS La Farnham, dépeignent la situation en orthographe dans leur région.



Entrevue avec Christine St-Pierre

# Le Québec expose son bilan à New York

Garderies accessibles et congés parentaux, des réussites remarquées

Quinze ans après la Conférence mondiale sur les femmes, à Pékin, où une déclaration et un programme d'action ont été adoptés à l'unanimité par les 189 États participants, l'ONU organisait cette semaine une grande rencontre à New York pour que les États partagent leurs expériences et réaffirment leur engagement. Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine s'y est rendue.

MARTINE LECTARTE

«*Ce genre de rencontre permet de faire le point, de voir comment certains progressent et comment d'autres ont de la difficulté. C'est certain, la violence faite aux femmes demeure le problème numéro un*», a confié Christine St-Pierre au *Devoir*.

Mais qu'avait le Québec à présenter comme bilan? La délégation québécoise a en fait

présenté comme bilan? La délégation québécoise a en fait

**Le gouvernement du Québec a fait des efforts pour que les femmes investissent les lieux de pouvoir**

mais de l'avant la politique élaborée par la précédente ministre de la Culture, Carole Thériault. Pour que l'égalité de droits devienne une réalité de fait, 2006-2016. «*C'était une réponse à la conférence de l'époque et c'était une réponse très forte puisque c'est un plan d'action sur 10 ans qui force tous les ministères et organismes gouvernementaux à faire progresser la notion d'égalité entre les hommes et les femmes pour atteindre toutes les sphères de la société*», explique Mme St-Pierre.

## Violence faite aux femmes

Ici, comme ailleurs, la violence faite aux femmes demeure

de plus en plus préoccupante, remarque la ministre. Elle donne toutefois quelques exemples de ce qui a été fait au Québec pour s'y attaquer. «*Nous avons fait une grande campagne de sensibilisation à propos de la violence conjugale. Nous avons aussi travaillé à former les policiers pour qu'ils améliorent leur intervention dans des cas de violence conjugale*».

Le gouvernement du Québec a aussi réalisé une campagne de sensibilisation aux agressions à caractère sexuel et inséré un article du Code civil du Québec pour permettre, depuis 2006, à un locataire victime de violence conjugale ou d'agression sexuelle de résilier son bail. «*D'une part, ce qui est des victimes, nous avons fait des efforts pour mieux les protéger en changeant la loi*», précise la ministre St-Pierre.

Le gouvernement Charvat a aussi annoncé, il y a quelques années, la création du Centre de détention de Percé qui évaluera et traitera les délinquants sexuels sur une base volontaire. Le projet de plus de 11 millions \$ comptera 16 cellules et



devrait accueillir ses premiers détenteurs en avril.

#### Marché du travail

Alors que les femmes gagnent encore moins d'argent que les hommes et qu'elles sont plus nombreuses à occuper des emplois rémunérés au salaire minimum, du travail reste à faire au Québec dans le secteur de l'emploi pour améliorer l'égalité de fait entre les hommes et les femmes.

À cet égard, Christine St-Pierre est particulièrement fière des efforts de son gouvernement pour soutenir l'entrepreneuriat féminin. *« Les Organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) accordent des prêts, comme une forme de micro-crédit, aux femmes entrepreneures qui ont de la difficulté à obtenir du crédit dans les banques. Bien souvent, ces sommes permettent de créer, de sauver ou de solitifier des entreprises dirigées par des femmes »,* explique-t-elle.

#### Lieux de pouvoir

Le gouvernement du Québec a aussi fait des efforts pour que les femmes investissent les lieux de pouvoir. *« Ici, au ministère, nous avons fait campagne pour encourager les femmes à aller de l'avant parce que si on veut que les choses changent, il faut que les femmes investissent les lieux de pouvoir pour être là où les décisions se prennent et pour faire valoir leur point de vue »,* affirme Mme St-Pierre.

Le gouvernement Charest s'est d'ailleurs engagé, en décembre 2006, à ce que les conseils d'administration des 34 sociétés d'État soient composées à parts égales de femmes et d'hommes d'ici le 14 décembre 2011. Déjà, la représentation des femmes est passée de 27,5 à 44,4 %, une augmentation de 61 %.

#### Deux dossiers vedettes

Sur la scène internationale, le Québec a aussi toujours deux grands dossiers sur lesquels il peut compter pour montrer son leadership en matière d'égalité entre les sexes. D'abord, les congés parentaux. *« Le Québec est vraiment à l'avant-garde dans ce domaine. Nous sommes seulement six États au monde qui offrent un congé parental avec une partie dédiée au père seulement. Et les pères le prennent, ça va »,* dit-elle. En plus, les pères sont présents pour leurs enfants et on assiste à un beau changement des mentalités, ajoute Christine St-Pierre.

Le système de garderie québécois est aussi très souvent cité en exemple, même la ministre. *« Les garderies accessibles permettent aux femmes de travailler sur le marché de travail »,* explique-t-elle.

#### Charte corporelle

Enfin, la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée, lancée l'automne dernier, continue d'être d'actualité. Dernièrement, la top modèle canadienne Coco Rocha, 1,77 mètre, 51 kilos, a été écartée de la Semaine de la mode de New York puisqu'elle était considérée comme trop grosse. La mannequin a dénoncé publiquement l'industrie de la mode qui reduit les femmes et les enfants à des squelettes et qui devrait mettre en valeur la beauté du corps de la femme plutôt que le déferdre.

*« Il y a une certaine folie dans l'industrie de la mode et il doit y avoir une prise de conscience »,* affirme Christine St-Pierre. *« Les dessinateurs de modes ne peuvent pas rendre seulement leurs vêtements à ces femmes qui portent la taille 0. Ils ont intérêt à faire de beaux vêtements qui font bien à toutes sortes de femmes. »*

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine se prépare d'ailleurs à lancer un microsite sur lequel les gens pourront aller s'inscrire pour adhérer à la Charte. *« On veut donner un nouvel souffle à la Charte, la faire pénétrer dans l'opinion publique »,* explique-t-elle. *« C'est très complexe comme dossier et tout ne se règle pas du jour au lendemain avec une Charte. Mais on souhaite susciter une véritable prise de conscience, on mise sur l'adhésion des gens plutôt que sur la sanction. »*

#### Collaboratrice du Devoir

À travail égal, salaire égal ?

# Il y a 14 ans, l'espoir...

« L'écart de salaire entre les hommes et les femmes est encore de 12,5 % »

L'équité salariale n'est toujours pas acquise au Québec, près de 14 ans après qu'une loi pour en faire une obligation fut votée à l'Assemblée nationale. Si les entreprises québécoises avaient jusqu'en 2001 pour procéder à l'évaluation et à l'ajustement salarial des emplois occupés par des femmes, seule la moitié des employeurs ont fait leur devoir jusqu'à ce jour.

MÉLISSA GUILLEMETTE

Une modification à la loi votée au printemps dernier, qui oblige les entreprises à réaliser l'exercice avant le 31 décembre 2010, n'ajoute la question de l'équité une fois pour toutes, espère la Commission de l'équité salariale.

Le Devoir a rencontré la présidente de cette Commission, Louise Marchand, qui vient d'achever une tournée de sensibilisation auprès des chambres de commerce et d'ordres professionnels de la province. Entrevue pour démenter les pommes et les oranges.

**Comment expliquez-vous que la moitié des entreprises québécoises ne se soient pas encore soumises à la Loi sur l'équité salariale ?**

Il y a toutes sortes de raisons. D'abord, la Loi sur l'équité salariale est encore aujourd'hui mal comprise. Les employeurs ne croient pas qu'ils font partie d'une discrimination, car l'équité est confondue avec l'égalité. Ce concept d'équité a pénétré dans les mœurs au Québec dans la grande majorité des entreprises: qu'on embauche un homme ou une femme pour un même emploi, ils auront le même salaire. Mais l'équité, c'est de comparer un emploi de réceptionniste à celui de chauffeur de camion. Évidemment, ça revient à l'idée de comparer des pommes et des oranges! Mais par-dessus tout, le manque d'équité est basé sur le fait que les tâches accomplies par les femmes sur le marché du travail sont souvent vues comme le prolongement des tâches que les femmes font dans la vie privée et on leur accorde donc moins de valeur. C'est toute une vision du salaire féminin qui est à revoir. Toutefois, ça ne se fait pas comme ça (elle claque des doigts). Tous les progrès des femmes ont pris du temps.

**En quoi consiste cet exercice d'équité sala-**

**riale que les employeurs doivent faire ?**

Les employeurs identifient leurs catégories d'emploi: réceptionnistes, vendeurs, informaticiens. Après, on détermine la prédominance, féminine ou masculine, des catégories. On doit ensuite les évaluer. Quelles sont les qualifications requises? Quelles sont les conditions de travail? Doit-on faire des efforts physiques, intellectuels? L'employeur donne des points pour chaque critère, qui seront les mêmes pour évaluer chaque catégorie. C'est ça, comparer des pommes et des oranges.

comparer la valeur du travail d'une réceptionniste et d'un camionneur. Même si les tâches sont différentes, le poids relatif peut être le même pour les deux, mais pas pour les mêmes raisons. La réceptionniste fait peut-être des efforts physiques, mais elle gère un des points au niveau des responsabilités ou d'autres critères. Pointage équivalent veut dire salaire égal.

**N'y a-t-il pas un danger d'évaluer encore avec cette vision biaisée du travail de la femme dont vous parlez plus tôt ?**

C'est ce que la loi et l'exercice d'équité salariale essaient d'éclaircir. Cette discrimination est inconsciente dans la majorité des cas. C'est pour ça que c'est difficile à surmonter: on ne sait même pas qu'on a cette attitude dans le travail. Ces femmes, il faut faire comprendre aux employeurs qu'ils doivent cesser de faire ce qu'ils ne savent même pas qu'ils le font.

Les salaires, elles-mêmes ont souvent ce biais. Lorsqu'elles s'installent à finir leur tâche pour aider leur égalité, elles réalisent qu'elles en font beaucoup. Il est temps que ça change, parce que l'écart de salaire entre les hommes et les femmes



retroactive de 12,5 %

Si des augmentations de salaire se révèlent nécessaires après l'évaluation, elles doivent être payées de façon rétroactive jusqu'à 2001. Avez-vous ressenti des inquiétudes de la part des entrepreneurs lors de votre tournée?

Où, c'est sûr, particulièrement parce qu'on est en période économique difficile. Mais dans la loi, il y a une disposition qui permet à un employeur qui sera dans l'incapacité de payer le montant déterminé de demander à la Commission d'éaler les versements sur trois ans. La loi n'est pas destinée à faire faillite ou à éliminer des emplois. Cependant, est-ce qu'on peut se permettre de discriminer en raison d'un contexte économique difficile? Est-ce qu'on pourrait accepter qu'un employeur refuse d'embaucher certaines catégories de personnes parce qu'il y a un mal économique? La réponse est dans la question. Il faut rappeler que les femmes aussi sont en période économique difficile...

À partir du 31 décembre 2010, ce sont les femmes qui devront porter plainte s'il n'y a pas eu d'évaluation et d'ajustements. Croyez-

vous qu'elles le feront?

En petites entreprises, peut-être que les travailleuses hésiteront à porter plainte, bien que la

Commission protège l'anonymat et que le document de plainte soit facilement accessible sur Internet. C'est pourquoi la Commission a aussi un pouvoir de vérification aléatoire. On va entrer dans les entreprises pour voir si le travail a été fait, et bien fait. Les employeurs vont devoir faire une déclaration dans le cadre de leur déclaration annuelle au Registre des entreprises de Québec. On va aussi s'assurer que c'est maintenu, car les entreprises doivent vérifier tous les cinq ans si l'équité est toujours respectée. On fera toutefois une tournée de sensibilisation pour rejoindre les travailloses à l'automne, car elles ont un devoir de vigilance.

Où en serons-nous dans un autre 14 ans?

À force de faire les exercices de maintien, j'espère que l'équité va pénétrer dans nos pratiques et que les employeurs vont spontanément intégrer l'équité dans la rémunération. Il y a toutefois un effort de sensibilisation à faire, bien au-delà de la loi. Ça doit entrer dans la culture.

Le Devoir



LOUISE MARCHAND, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE DU QUÉBEC  
Louise Marchand, présidente de la Commission de l'équité salariale du Québec

Le Québec, société d'accueil

## Un immigrant sur deux est une femme!

En tant que société d'accueil, on se questionne souvent sur des enjeux comme le port du voile. Est-ce que ces femmes se le font imposer par leurs familles? Est-ce l'expression d'un choix personnel? À l'occasion de la Journée des femmes, pourquoi ne pas commencer par se demander si on déprime suffisamment de ressources pour accueillir ces femmes, favoriser leur intégration dans la société et s'assurer qu'elles soient en mesure de faire respecter leurs droits?

MARTINE LETARTE

Il n'y a pas si longtemps, l'immigration était une affaire d'hommes. Les femmes se contentaient de venir rejoindre leur mari une fois qu'il était installé, si c'était possible, et si l'homme le voulait bien. Or, les femmes sont maintenant plus nombreuses que les hommes à entrer au pays. «Au début des années 90, les femmes représentaient 25 % de nos immigrants alors que, maintenant, elles constituent pour 52 %», précise Yasmina Chouakri, responsable du dossier des humains à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes.

Plusieurs se disent «chouakris», les femmes s'émancipent et n'ont plus besoin d'un homme pour aspirer à une vie meilleure! Toutefois, si plusieurs entrent au pays dans la catégorie des immigrantes indépendantes, elles sont également nombreuses à arriver ici dans une situation de grande précarité. Il y a des réfugiées qui ont vécu des atrocités dans leur pays d'origine, d'autres qui sont harcelées et qui peuvent émaner de la violence conjugale, de peur de perdre leur travail. D'autres sont «des familles, un statut horrible et insupportable pour notre époque», affirme Mme Chouakri.

Mais est-ce qu'on prend la peine d'expliquer à chaque immigrant ses droits lorsqu'il entre au pays? «Non, répond-elle. On leur donne un guide avec une liste de ressources. On

ne se fait pas dire ses droits si on ne va pas les chercher.»

Les femmes arrivent donc ici avec divers statuts et, conséquemment, des besoins bien différents. Pour tout dire, la femme d'affaires comme la victime de guerre civile sont au mieux par les mêmes organismes d'accueil qui déservent aussi les hommes. «Ces organismes n'abordent pas les problématiques spécifiques des femmes. Ce n'est pas par manque de volonté, mais parce que ces organismes ne sont pas subventionnés pour le faire. Si on sous-évalue, par exemple, qu'une femme immigrante est victime de violence conjugale, on la réfère à un organisme pour les femmes victimes de violence au, bien souvent, ne reçoit pas beaucoup d'immigrantes et qui n'est pas subventionné pour répondre aux besoins particuliers de cette clientèle, explique-t-elle.

Yasmina Chouakri remarque donc que bien souvent les femmes immigrantes se retrouvent entre deux chaises.

### Quelques exceptions

Quelques organismes font tout de même exception. C'est le cas du Centre des femmes de Montréal. «Les femmes immigrantes représentent 65 % de notre clientèle», affirme Johanne Bellisle, directrice générale du Centre des femmes de Montréal. Et les services développés pour la clientèle



immigrants du Centre y sont très satisfaits et y trouvent des boues et des vêtements d'hiver, on y offre des cours de français, on y explique la base du fonctionnement de la société montrealaise, comme les services de santé, le système scolaire, les institutions financières, la Régie du logement, la DPJ, les services disponibles, la recherche d'emploi, etc.

Le Centre offre aussi un service d'accompagnement juridique.

« Nos ateliers portent différentes langues et elles informent les femmes sur les questions de violence, de divorce, de droit familial, de droits du travail, etc. On offre aussi un accompagnement psychosocial », explique Marie Bélie.

Le Centre organise également des café-rencontres où les femmes peuvent échanger. « On y retrouve des femmes de différentes

origines et on discute entre autres de droits. On démystifie la société d'accueil. C'est très bon pour aider les femmes à se bâtir un réseau », ajoute Johanne Bélie.

Pour contrer la violence faite aux femmes, les intervenants du Centre des femmes de

Montreal se rei de également dans des groupes de francisation dans les cégeps, en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. « Nous allons sensibiliser les hommes et les femmes dans ces groupes, ce qui nous permet de rejoindre une clientèle plus large. Nous leur expliquons les valeurs et le fonctionnement de la société québécoise. Nous leur disons qu'en matière de violence conjugale et de violence sexuelle, c'est infraction crime, indique la directrice générale.

#### Des besoins criants

Malgré plusieurs initiatives pour accueillir les femmes immigrantes, il reste beaucoup à faire, dit-on dans les organismes. Et pour Yasmina Choualbi, il est urgent d'agir dans le domaine de l'accès aux garderies à 7 \$, « lorsqu'une femme arrive au Québec, elle doit avoir été attendue deux ans pour avoir une place. La grande majorité n'a pas d'argent pour aller dans les garderies privées, alors elles risquent de se suicider, s'isoler et vivre dans une situation de précaire économique. C'est une problé-

de très difficile pour les femmes immigrantes et plusieurs sont au bord de la dépression. » Pour elle, l'accès aux garderies est une question d'égalité. « Et l'égalité commence par l'économie. »

Au Centre des femmes de Montréal, on croit qu'il est urgent d'aider uncces des femmes qui arrivent ici bardées de diplômes. « Elles vivent une déillusion profonde. Jamais elles n'avaient imaginé qu'elles auraient un tel de difficulté à intégrer au marché du travail et finalement, la question économique devient extrêmement inquiétante pour elles », remarque Marie Bélie.

Enfin, il y a les femmes réfugiées. « Lorsque ces femmes viennent frapper à nos portes, elles sont traumatisées et il faut vraiment prendre le temps de les écouter, leur laisser le temps de poser leurs besoins, écoute-les. Leurs besoins sont énormes et ça prendrait beaucoup plus de ressources financières pour arriver à les combler. Cette clientèle est extrêmement démunie. »

Collaboratrice du Devoir